



CONFÉRENCE DU SOIR

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Institut royal supérieur de défense organise une conférence du soir le **mardi 29 janvier 2019**.

Le siège non permanent de la Belgique au Conseil de sécurité : quelles implications pour la Défense ?

Son Excellence madame l'ambassadeur Bénédicte FRANKINET
Ancienne envoyée spéciale pour la candidature de la Belgique au Conseil de sécurité
Ancienne représentante permanente de la Belgique auprès des Nations Unies

Le 8 juin 2018, la Belgique a obtenu un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) après avoir mené une campagne sous la devise « Bâtir le consensus. Agir pour la paix ». Elle a été élue par 181 États membres de l'Assemblée générale de l'ONU et prendra donc part, pour la sixième fois de son histoire, aux discussions et aux votes de l'instance responsable des questions de paix et de sécurité internationales.

Prônant le multilatéralisme et la coopération internationale, la Belgique considère que la prévention des conflits, le maintien de la paix et le rétablissement de la paix sont des éléments essentiels de sa politique étrangère. Des Casques bleus belges ont ainsi participé à diverses opérations de maintien de la paix, notamment au Cachemire, en Corée, en Somalie, en ex-Yougoslavie et au Rwanda, où dix d'entre eux ont perdu la vie, mettant provisoirement un terme à la participation belge aux opérations de l'ONU. En 2006, la Belgique contribuait à nouveau aux opérations en envoyant des troupes au Liban. Actuellement, des militaires belges sont déployés au Mali dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ainsi qu'en Afghanistan dans le cadre d'opérations mandatées par le Conseil de sécurité.

Quel programme la Belgique a-t-elle proposé pour obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité ? Quelle est la procédure applicable pour obtenir un tel siège et comment se sont déroulées les négociations ? Quel sera l'impact sur les opérations belges ? Quels éléments la Belgique entend-elle mettre en avant pour améliorer l'efficacité des opérations de maintien de la paix ou des opérations mandatées par le Conseil de sécurité ? Quel est son point de vue à propos des dossiers d'actualité ?

Nous avons l'honneur d'accueillir madame l'ambassadeur Bénédicte Frankinet qui nous fera part de son expérience en tant qu'envoyée spéciale pour la candidature de la Belgique au Conseil de sécurité et qui tentera de nous éclairer sur ces différentes questions.

Cette conférence se tiendra **en français le mardi 29 janvier 2019 à 17 h 00** au centre de conférences du campus Renaissance (entrée : **rue Hobbema 8, 1000 Bruxelles**). **Une traduction simultanée en néerlandais et en anglais est prévue**. Parking disponible sur l'esplanade du Cinquantenaire en face du musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Nous espérons vous y accueillir nombreux et vous remercions d'avance de confirmer votre présence en vous inscrivant sur le site Internet de l'IRSD : www.irsd.be.

L'inscription est obligatoire pour accéder au quartier et doit nous parvenir au plus tard le jeudi 24 janvier 2019.

Programme :

16 h 30 : Accueil
17 h 00 : Conférence suivie d'une séance de questions-réponses
18 h 30-19 h 30 : Réception

(Signé)

Tim VAN LANGENHOVE, Ir
Colonel breveté d'état-major
Directeur général
Institut royal supérieur de défense